

# COMMUNE DE LES CLEFS (HAUTE-SAVOIE)

## ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT FEMETURE TEMPORAIRE DU POINT I, POINT D'APPORTS VOLONTAIRES DES DECHETS ET CHEMIN PIETONS MENANT AU CHEF-LIEU N°2026-016

Le maire de la commune de LES CLEFS,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2212-2 ;

Vu le Code de la voirie routière et le pouvoir de police du maire pour la sécurité et la tranquillité publiques ;

Vu la demande de la société ANGELLOZ-NICOUD Aménagements et Environnement représentée par M. Julien ANGELLOZ-NICOUD domiciliée Allée de Prampraz Ouest – Route de Montremont 74230 THONES en date du 05 mai 2026 pour la réalisation de travaux d'abattage d'arbres surplombant le Point I (parcelles A 1703, A 1704, A 1705 et A 1722) du lundi 18 au vendredi 22 mai 2026 ;

Considérant que ces travaux nécessitent la fermeture temporaire de l'accès au point d'apports volontaires des déchets et du stationnement ainsi que le chemin piétons menant au chef-lieu pour assurer la sécurité des usagers et des opérateurs ;

### Arrête :

**Article 1<sup>er</sup> :** L'accès au point d'apports volontaires des déchets situé au « Point I » sera fermé au public et au stationnement en journée du lundi 18 au vendredi 22 mai 2026 entre 8h30 et 17h30 en raison de travaux d'abattage d'arbres surplombant le Point I (parcelles A 1703, A 1704, A 1705 et A 1722) ;

**Article 2 :** L'accès au chemin piétons, au départ du Point I, menant au Chef-lieu sera également fermé au public du lundi 18 mai 2026 à 8h30 au vendredi 22 mai 2026 à 17h30.

**Article 3 :** La signalisation appropriée devra être mise en place par l'entreprise ANGELLOZ-NICOUD Aménagements et Environnement afin d'informer les usagers et garantir leur sécurité.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera affiché en mairie et à proximité du Point I.

**Article 5 -** M. Le Maire,  
Les Services Municipaux,  
Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de THÔNES,  
La société ANGELLOZ-NICOUD Aménagements et Environnement,  
est chargé chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à Les Clefs, le 13 mai 2026

Le Maire,  
Sébastien BRIAND



Affiché le : 15 mai 2026

